

SPFBIRMINGHAM PRESENTE

مختصر شرح

# كتاب التوحيد



TRADUIT PAR  
MEHDI ABOU ABDIRRAHMAN

LE RÉSUMÉ EXPLICATIF DU LIVRE DE L'UNICITÉ  
DE CHEIKH AL-ISLÂM MOHAMMAD BIN 'ABDIL-WAHHÂ  
PAR L'ÉMINENT SAVANT  
CHEIKH SÂLIH BIN FAWZÂN BIN 'ABDILLÂH AL-FAWZÂN



Toutes les louanges reviennent à Allah, nous Le louons et demandons Son aide et nous cherchons refuge en Lui contre nos propres maux et contre nos mauvaises actions ; celui qu'Allah guide personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare personne ne peut le guider.

J'atteste qu'il n'y a de divinité adorée avec vérité qu'Allah, Lui Seul : Il n'a aucun associé, et j'atteste que Moḥammad صلى الله عليه وسلم est Son serviteur et Son Messager.

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission."

[Âli 'Imrân, 102]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement."

[An-Nisâ, 1]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son Messager obtient certes une grande réussite."

[Al-Aḥzâb, 70-71]

Ensuite :

La meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure guidance est la guidance de Mohammad صلى الله عليه وسلم. Les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la Religion), et toutes les choses inventées (dans la Religion), sont des innovations (religieuses), et toutes les innovations (religieuses) sont des égarements, et tous les égarements sont en Enfer.

Ceci étant dit :

L'auteur<sup>1</sup> –qu'Allah lui fasse miséricorde- dit :

### **Chapitre au sujet de ce qui a été rapporté sur le tanjîm<sup>2</sup>**

Al-Boukhârî a dit dans son Authentique : « Qatâdah a dit : « Allah a créé ces étoiles pour trois (raisons) : un embellissement du ciel, une lapidation des démons et des signes par lesquels on s'oriente. Quiconque cherche à les expliquer par autre que cela se sera alors trompé et il aura perdu sa part (de son temps de vie) et il se sera investi d'une affaire au sujet de laquelle il n'a aucune science »<sup>3</sup>. Fin de citation.

L'explication du très savant Cheikh Ṣâliḥ bin Fawzân bin 'Abdillâh Al-Fawzân qu'Allah le préserve :

- Le rapport entre le chapitre et le Livre de l'unicité : Comme il y a une partie de l'astrologie qui est fautive en raison de ce qu'elle contient comme prétention d'association à Allah dans la Science de l'invisible, et comme attachement du cœur à autre qu'Allah, et comme attribution de gestion aux étoiles, et comme tout cela va à l'encontre de l'unicité, il est alors judicieux qu'un chapitre lui soit consacré dans lequel est expliqué ce qui en est interdit et ce qui en est permis et ce afin que le musulman soit clairvoyant quant à ce sujet.
  - Mâ jâa fit-tanjîm : Ce qui a été rapporté au sujet du tanjîm : C'est-à-dire la mention faite de ce qui en est permis et de ce qui en est interdit et son blâme et son

---

<sup>1</sup> N.d.t: Cheikh Al-Islâm Moḥammad bin 'Abdil-Wahhâb qu'Allah lui fasse miséricorde. Pour une biographie succincte voir : <http://www.spfbirmingham.com/index.php/audio-ecouter-les-cours/aqidah-et-manhaj-croyance-et-methodologie/245-le-resume-de-l-explication-du-livre-de-l-unicite.html>

<sup>2</sup> N.d.t : L'astrologie.

<sup>3</sup> Rapporté par Al-Boukhârî mou'allaqan dans le Livre (dans son Authentique) du commencement de la Création, Chapitre sur les étoiles (p.614), éditions Bayt Al-Afkâr Ad-Dawliyyah.

caractère illicite ainsi que la menace qui a été rapportée à ce sujet. Le tanjîm c'est : Utiliser les situations célestes comme preuves des événements terrestres et c'est ce qui est appelé 'ilm at-ta~thîr (la science de l'influence)

- Qâla Al-Boukhârî fî Sahîhi : Al-Boukhârî a dit dans son Authentique : C'est-à-dire : ta'lîqan
- Khalaqa Allâhou an-noujouma li thalâth : Allah a créé les étoiles pour trois raisons : Ceci est pris du Noble Coran
- Zînatan lis-samâ~i : Un embellissement pour le ciel : C'est une indication quant à la parole d'Allah Le Très-Haut (dont la traduction du sens est) : « Nous avons effectivement embelli le ciel le plus proche avec des lampes [des étoiles] ». [Al-Mouk, 5]
- Wa roujouman lich-chayâtîn : Et une lapidation à l'encontre des démons : C'est une indication quant à la parole d'Allah Le Très-Haut (dont la traduction du sens est) : « ... dont Nous avons fait des projectiles pour lapider les diables ». [Al-Mouk, 5]
- Wa 'alâmât : Et des signes : C'est-à-dire des indications pour les directions et les régions etc.
- Youhtadâ bihâ : Par lesquelles on s'oriente : C'est-à-dire : Les gens s'orientent au moyen des étoiles et c'est une indication quant à la parole d'Allah Le Très-Haut (dont la traduction du sens est) : « Et c'est Lui qui vous a assigné les étoiles, pour que, par elles, vous vous guidiez dans les ténèbres de la terre et de la mer ». [Al-An'âm, 97]
- Faman ta~awwala fîhâ ghayra dhâlika : Quiconque les explique autrement que par cela : C'est-à-dire quiconque

prétend autre chose que ce qu'Allah Le Très-Haut a dit au sujet de ces trois raisons aura alors prétendu à leur sujet la Science de l'invisible

- Faqad akhta~a : Il se sera alors certes trompé : Car il aura conjecturé
  - Wa adâ'a naṣībah : Et il aura perdu sa part : C'est-à-dire sa part de son temps de vie car il se sera occupé de quelque chose qui n'a aucun intérêt mais de plus qui est nuisible
- Le sens général du athar est que Qatâdah –qu'Allah lui fasse miséricorde- fait mention de la sagesse pour laquelle Allah a créé les étoiles –comme Allah l'a dit dans Son Livre- en guise de réfutation à l'encontre de ceux qui sont apparus à son époque et qui croient au sujet des étoiles autre chose que ce que Le Créateur de ces étoiles dit dans Son Livre. Et ceux-là ont parlé sans science et ont passé leurs temps de vie dans ce qui leur est nuisible et ils se sont investis d'une tâche qu'ils sont incapables d'effectuer. Et il en est de même pour toute personne qui cherche la vérité dans autre que le Coran et la Sounnah.
  - Le rapport entre le athar et le chapitre est qu'il y a dans ce athar la mise en évidence de la sagesse dans la création des étoiles –telles qu'Allah l'a dit dans Son Livre- et la réfutation à l'encontre de ceux qui prétendent au sujet des étoiles une sagesse qui s'oppose à ce qu'Allah a dit à leur sujet.
  - Les enseignements tirés du athar :
    1. La mise en évidence de la sagesse dans la création des étoiles comme cela a été indiqué dans le Coran

2. La réfutation à l'encontre de ceux qui prétendent que les étoiles ont été créées pour une sagesse autre que celles qu'Allah a citées à leur sujet
3. Il est obligatoire de revenir au Livre d'Allah afin de différencier le vrai du faux
4. Quiconque cherche la guidée dans autre que le Coran et la Sounnah aura perdu ce qui est juste et aura perdu son temps et se sera investi d'une tâche qu'il est incapable d'effectuer.

L'auteur –qu'Allah lui fasse miséricorde- dit :

Et Qatâdah a détesté l'apprentissage des phases de la Lune et Ibn 'Ouyaynah ne l'a pas toléré. C'est Harb qui l'a rapporté d'eux deux. Et Ahmad et Ishâq ont toléré d'apprendre les positions de la Lune.

L'explication du très savant Cheikh Sâlih bin Fawzân bin 'Abdillâh Al-Fawzân qu'Allah le préserve :

- Les biographies :
  1. Ibn 'Ouyaynah : C'est-à-dire : Soufyân bnou 'Ouyaynah
  2. Harb : C'est-à-dire : Harb Al-Kirmânî parmi les illustres compagnons de l'imam Ahmad
  3. Ahmad : C'est-à-dire : L'imam Ahmad bnou Hanbal
  4. Ishâq : C'est-à-dire : Ishâq bnou Râhawayh
    - Manâzil al-qamar : Les phases de la Lune, les phases parmi lesquelles la Lune occupe une phase chaque nuit et ce sont 28 phases et la connaissance de ces phases s'appelle 'ilm at-tasyîr
- Le but de cette citation est la mise en évidence de la divergence entre les gens de science quant au jugement de l'apprentissage des phases de la Lune qui est 'ilm at-tasyîr dont le but est de

prouver la qiblah ainsi que les temps de prière et la connaissance des saisons. Donc, si leur divergence est au sujet de cette catégorie au sujet de laquelle il n'y a rien de mal en tant que règlement du différend –et ce afin qu'on n'arrive pas à ce qui est interdit- qu'en est-il alors de leur interdiction d'apprendre 'ilma at-ta~thîr (la science de l'influence) qui est un égarement et un danger ? !

L'auteur –qu'Allah lui fasse miséricorde- dit :

Et d'après Abou Mousâ qui dit : « Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Trois n'entreront pas au Paradis : Celui qui s'adonne à l'alcool de manière constante (jusqu'à sa mort sans s'en repentir), celui qui coupe les liens de parenté et celui qui croit la sorcellerie »<sup>4</sup>. ».  
Rapporté par Ahmad et Ibn Hibbân dans son Authentique.

L'explication du très savant Cheikh Ṣâlih bin Fawzân bin 'Abdillâh Al-Fawzân qu'Allah le préserve :

- La biographie d'Abou Mousâ : C'est Abou Mousâ Al-Ach'arî 'Abdoullâh bnou Qays, un noble et célèbre Compagnon, décédé à Al-Koufah en l'an 50 H.
- Lâ yadkhoulounal-djannah : Ils n'entrent pas au Paradis : Ceci fait partie des textes de menace qui sont cités comme ils ont été dits
- Moudminoul-khamr : Celui qui consomme de l'alcool régulièrement jusqu'à ce qu'il meure sans s'en repentir

---

<sup>4</sup> Rapporté par Ahmad dans son Mousnad (399/4) et Ibn Hibbân dans Mawârid Adh-Dhama~ân (1370, 1371).

- Qâti' ar-raḥim : Celui qui coupe les liens de parenté :  
C'est-à-dire celui qui ne s'acquitte pas de ses obligations de parenté
- Wa mouṣaddiqoun bis-siḥr : Et celui qui croit la sorcellerie : Parmi les catégories de laquelle il y a le tanjîm comme cela a été dit dans le ḥadîth rapporté précédemment<sup>5</sup> : « Quiconque apprend une branche de l'astrologie aura certes appris une branche du siḥr ».
- Le sens général du ḥadîth : Le Messager d'Allah ﷺ informe de manière à mettre en garde que trois personnes parmi les désobéissants (à Allah) n'entrent pas au Paradis :
  1. Le premier : Celui qui est constant dans la consommation de boissons alcoolisées quelles qu'elles soient
  2. Le deuxième : Celui qui ne s'acquitte pas des obligations de parenté au sujet de laquelle Allah a ordonné de garder les liens
  3. Le troisième : Celui qui croit la sorcellerie qui regroupe beaucoup de catégories et de nombreux genres et parmi eux le tanjîm (l'astrologie)
- Le rapport entre le ḥadîth et le chapitre est qu'il y a dans ce ḥadîth la menace envers celui qui croit la sorcellerie dont fait partie le tanjîm qui est le sujet de ce chapitre.
- Les enseignements tirés de ce ḥadîth :
  1. Le caractère illicite du tanjîm et il fait partie des péchés majeurs car il entre dans le siḥr qui celui qui y croit n'entrera pas au Paradis.

---

<sup>5</sup> N.d.t : Voir page 256 du premier tome.

2. Le caractère illicite de la consommation d'alcool et la menace sévère quant à celui qui meurt sans s'être repenti d'en avoir consommé.
3. L'obligation de préserver les liens de parenté et le caractère illicite de les couper.
4. L'obligation de désavouer le sihr sous toutes ses formes.

L'auteur –qu'Allah lui fasse miséricorde- dit :

### **Chapitre au sujet de ce qui a été rapporté sur la demande de pluie aux étoiles**

Et la parole d'Allah Le Très-Haut (dont la traduction du sens est) : « Et est-ce pour vous [une façon d'être reconnaissants] à votre subsistance que de traiter (le Coran) de mensonge ? ». [Al-Wâqî'ah, 82].

L'explication du très savant Cheikh Ṣâliḥ bin Fawzân bin 'Abdillâh Al-Fawzân qu'Allah le préserve :

- Le rapport entre le chapitre et le Livre de l'unicité est que comme le fait d'attribuer la descente de pluie aux étoiles en tant que croyance –c'est-à-dire qu'elles ont une influence sur la descente de la pluie- est une association majeure (à Allah) comme le fait de croire que les morts et les absents amènent les bienfaits et repoussent les nuisances, ou une association mineure (à Allah) s'il ne croit pas qu'elles ont une influence

mais qu'elles ne sont qu'une cause de la descente de pluie, il était alors judicieux que l'auteur consacre un chapitre à ce sujet dans le Livre de l'unicité et ce afin de mettre en garde contre cela.

- Mâ jâ~a : Ce qui a été rapporté : C'est-à-dire en termes de menace
- Fil-istisqâ~ : c'est-à-dire la demande de venue de la pluie
- Bil-anwâ~ : C'est le pluriel de naw~ : qui sont les phases de la lune et elles sont au nombre de 28, la lune est à l'une de ces phases chaque nuit. Et dans ce sens la parole d'Allah (dont la traduction du sens est) : « Et la Lune, Nous lui avons déterminé des phases ». [Yâ-Sîn, 39]. Et ce sont 28 étoiles dont les levants sont connus et tous les 13 jours l'une d'entre elles disparaît à la montée de l'aube. Et se lève alors son guetteur à l'Est et elles se finissent toutes lorsque l'année lunaire se finit et les Arabes prétendaient dans la période préislamique que lorsqu'une d'entre elles disparaissait et que son guetteur se levait il y avait alors de la pluie et donc ils l'attribuaient au lever des étoiles ou à leur coucher et disaient : "Nous avons reçu de la pluie de telle et telle étoile".
- Wa taj'alouna rizqakoum : Et est-ce pour vous [une façon d'être reconnaissants] à votre subsistance : C'est-à-dire : Vous faites le déni votre part en termes de remerciement pour le bienfait d'Allah qui fait descendre la pluie sur vous
- Annakoum toukadhdhiboun : Vous déniez : En ce qui concerne les bienfaits en les attribuant à autre qu'Allah

parmi les astres et vous dites : "Nous avons reçu de la pluie de telle et telle étoile".

- Le sens général du verset : Allah Le Très-Haut reproche aux polythéistes leur déni en ce qui concerne le bienfait d'Allah quant à la descente de la pluie en l'attribuant aux étoiles et Il informe que cette parole est un pur mensonge car la descente de l'eau ne se fait que par le Grâce d'Allah et Sa prédestination et les créatures n'ont aucun rôle à ce sujet.
- Le rapport entre le verset et le chapitre est qu'Allah a démenti l'attribution de la descente de la pluie à autre que Lui parmi les étoiles et les astres et Il a appelé cela un mensonge.
- Les enseignements tirés de ce verset :
  1. L'établissement de la fausseté de l'attribution de la descente de la pluie aux étoiles
  2. L'attribution de la descente de la pluie aux étoiles est un mensonge
  3. L'obligation de remercier Allah pour Ses bienfaits et l'obligation d'attribuer la descente de la pluie à Lui (Seul) par Grâce et Bienfaisance de Sa part.

Source :

Al-Moulakhas̄ fī charḥi kitāb at-tawḥīd du très savant Cheikh Ṣāliḥ bin Fawzān bin 'Abdillāh Al-Fawzān –qu'Allah le préserve- p.236 à 242 aux éditions Dār Al-Āṣimah.

Traduit par Mehdi Abou 'Abdir-Raḥmān Al-Maghribī le 28-10-2017  
[www.spfbirmingham.com](http://www.spfbirmingham.com)

Twitter @mehdimaghribi